



## Nettoyer une parcelle en friche a coté de notre maison

Par **didinetoutplein**, le **03/05/2009** à **21:18**

Bonjour,rrnrnvoila nous allons emménager dans un lotissement neuf. nous serons les premiers.rnhors, la parcelle a coté ( a 6 m de la maison (qui ne fait pas parti du lotissement) est complètement abandonné, en friche, avec serpent...rne je sais qu'il y a 2 articles de lois qui impose au propriétaire de nettoyer les lieux (et le cas echaeant la mairie doit le faire et envoyer la note au proprio) mais je ne sais plus quels articles c'est et les textes exactsrrnrnil est dit, je crois , que le propriétaire est tenu de nettoyer son bien pour tout habitation a - de 50 m de sa parcelle)rrnnpourriez vous me dire si mes souvenirs sont exacts et si oui, les numeros des articles.rnrnet sous combien de temps tout ceci doit etre appliquérnrnrnmerci bc

Par **didinetoutplein**, le **04/05/2009** à **09:22**

je precise que la parcelle en friche est un bois ou bosquet